



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 26 novembre 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/11/2007

D - 20070608

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 26 novembre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK (*présente jusqu'à 18h30*), M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE (*présente jusqu'à 18h*), M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ (*présente jusqu'à 17h30*), Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT (*présent jusqu'à 18h*), M. Jean-Michel PEREZ, (*présent jusqu'à 18h50*), Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET (*présente jusqu'à 18h30*), M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, M. Jacques VALADE, Mme Mireille BRACQ, M. Jacques COLOMBIER,

Hébergement et maintien en conditions opérationnelles du portail de gestion de contenu et de services interactifs de la Ville de Bordeaux. Signature du marché. Autorisation

M. Jean-Michel GAUTÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le schéma directeur des systèmes d'information et de communication de la Ville de Bordeaux place, depuis plusieurs années, l'utilisateur au centre de ses préoccupations. Les principaux objectifs ciblent les enjeux :

- ✓ de simplification de la vie des usagers, en leur proposant des services interactifs facilitant leur démarche,
- ✓ d'amélioration de la performance « métier » de la mairie,
- ✓ de bon fonctionnement, de cohérence et de sécurité des infrastructures techniques et applicatives qui abritent les 180 applications informatiques différentes qui composent le système d'information de la mairie.

En conséquence, le système d'information municipal est passé d'un système fermé de production à un système ouvert et tourné vers les citoyens et les partenaires de la Ville.

Relever ce défi exige de notre administration d'être innovante, d'anticiper sur les nouvelles technologies et d'adapter son organisation afin de prendre en compte les nouveaux challenges que sont la sécurité de l'information et la délivrance de services sur Internet 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

A titre d'exemple, 33 % des consultations des services interactifs proposés sur le portail ont lieu en dehors des heures d'ouverture de la mairie, en soirée ou la nuit, sans contraintes d'horaire.

Fin septembre 2007, on peut mesurer la portée des e-services sur les usagers et les entreprises:

- 5504 familles utilisent le paiement en ligne sur leur compte de facturation de la restauration scolaire, soit un taux de pénétration de plus de 50 % pour les familles bordelaises.
- 4200 actes d'état civil sont demandés électroniquement en moyenne chaque mois.
- 4202 entreprises se sont identifiées sur le portail des marchés publics et 151 dossiers de consultation sont téléchargés en moyenne chaque mois.

Nos guichets électroniques évitent le déplacement en Mairie des administrés et favorisent la performance des services municipaux. Pour maintenir la continuité de service indispensable, 24 h sur 24, 7 jours sur 7, l'hébergement, l'exploitation et la surveillance de la plate-forme technique du portail ont été confiés depuis 2005 à un prestataire externe.

Aujourd'hui, compte tenu de ce succès des services interactifs, du plan de développement de nouveaux services aux citoyens, de l'évolution des besoins en puissance et en débit des équipements informatiques, la Direction de l'Organisation et de l'Informatique a proposé de renforcer les infrastructures de production et de pré-production dédiées au portail, mais aussi d'actualiser ses critères en termes de disponibilité et de qualité de service d'hébergement.

C'est ainsi que la Direction des Achats et Marchés a lancé un appel d'offres ouvert dans le but de remettre en concurrence, sur la base d'un dossier de consultation préparé par la Direction de l'Organisation et de l'Informatique, les sociétés susceptibles d'assurer l'hébergement, l'administration et la surveillance de nos plates-formes de télé-services comme le portail, les services aux associations, ou encore la gestion de crise, mais aussi, si nécessaire, d'éventuels sites plus événementiels (promotion culturelle, forums thématiques....)

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier l'offre de la société AQUITAINE VALLEY pour un montant total minimum de 200 000 € T.T.C. et maximum de 500 000 € T.T.C.

Le marché à bons de commande sera conclu pour trois ans selon les dispositions de l'article 77-1 du Code des Marchés Publics. Il pourra être dénoncé chaque année à sa date anniversaire.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée en application des articles 33, 40, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 (Administration Générale de la Collectivité), articles 2031, 205, 2183, 232, 611, 6156, 6184, 617.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 novembre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTÉ
Adjoint au Maire